

## Achat, entretien, recyclage de votre PC, le saviez-vous ?

Voici une sélection de choses à savoir et d'idées reçues, allant de l'achat de votre ordinateur jusqu'à son élimination :

- **Choisissez bien votre imprimante à l'achat** : la dépense la plus importante concerne les consommables (cartouches d'encre, toners). Optez pour un modèle dont les consommables ne sont pas trop onéreux. De plus, évitez les imprimantes à cartouches mixtes (3 couleurs dans la même cartouche), car lorsqu'une couleur est épuisée, vous devez jeter la cartouche alors que les 2 autres réservoirs contiennent encore de l'encre. Votre choix dépendra en outre de ce que vous souhaitez imprimer et en quelle quantité. Evitez également certaines petites imprimantes multifonction, leur logiciel est tellement lourd que cela plombe votre machine. Demandez-nous conseil !
- **Word et Excel ne sont jamais fournis avec un ordinateur neuf.** Windows = système d'exploitation, Office = Word et Excel (entre autres). Lorsque vous achetez un Office original (de 169.- à 660.-) ne jetez pas la boîte, il s'agit de votre titre de propriété. Si vous avez un PC avec un Office installé mais sans la boîte ou la licence, il s'agit très probablement d'une version piratée. Les versions fournies avec les PC neufs sont en réalité des versions d'évaluation 60 jours (Office ready).
- **Lorsque vous achetez un logiciel**, vous n'avez en principe le droit de l'installer que sur un seul poste, sauf s'il est précisé « pour x ordinateurs ». Par exemple Norton Antivirus pour 3 postes coûte 79.- la première année et 49.- les années suivantes. En revanche les licences Office ne sont prévues que pour 1 poste. L'Office 365 quant à lui est un système de location pour 5 postes, que vous devez payer chaque année. Pour tous les logiciels, gardez bien la boîte, c'est votre licence.
- **La garantie d'un ordinateur ne s'applique pas aux logiciels.** Elle ne couvre que les défauts matériels qui ne sont pas de votre fait (laisser tomber le PC par terre ou renverser du liquide dessus invalide votre garantie).
- **Un ordinateur de marque fraîchement sorti de son carton est plein de logiciels inutiles et lourds.** Il s'agit de logiciels « sponsors », c'est-à-dire qu'ils ne sont pas là pour leur utilité, mais parce que les éditeurs paient les constructeurs pour y mettre leur logiciel en version d'essai. Nous consacrons beaucoup de temps à enlever toutes ces choses scandaleusement lourdes sur chaque portable que nous préparons. (Forfait préparation portable 140.-). Vous gagnez 2-3 minutes à chaque démarrage après notre préparation.
- **Un ordinateur fixe monté par nos soins apporte de nombreux avantages** : machine assemblée sur mesure, pièces standards, réparable directement dans notre atelier de Nyon (au lieu de perdre 2 semaines en l'envoyant dans un centre de réparation), garantie de 3 ans d'origine, installation propre de Windows, sans logiciels « sponsors », et dans la langue que vous souhaitez.
- **La vitesse de rotation du disque dur est très importante.** Et pourtant, la plupart du temps cette information n'est pas mise en avant. Les ordinateurs portables professionnels ont un disque dur qui tourne à 7200 tours par minute au lieu des 5400 voire 4200 que l'on trouve en grande surface. La différence de vitesse chronomètre en main est énorme ! Mais pour un portable vendu grande surface, les constructeurs sont prêts à faire une économie de 5 ou 10 dollars à la fabrication, quitte à sacrifier les performances d'un tiers. Les disques SSD sont quant à eux plutôt petits et chers, mais sont incroyablement rapides.

- **La différence essentielle entre les ordinateurs professionnels et grand public** : chaque marque a une gamme pro et une gamme « grandes surfaces ». Les PC grand public vendus en grande surface sont construits selon des critères de marketing : ils doivent être clinquants, tape-à-l'œil et bon marché. Tout est fait pour attirer le regard du consommateur, et tant pis si ce n'est pas fait pour durer. Du coup, la qualité en pâtit, les plastiques sont en général brillants et bas de gamme, sujets aux traces de doigts et autres griffures. Les écrans sont systématiquement brillants, ce qui nous paraît absurde au vu des nombreux reflets qui viendront gêner votre utilisation. Le service après-vente est lui aussi au rabais, et le constructeur peut très bien ne plus avoir les pièces de rechange après seulement 3 ans. Une machine professionnelle sera conçue selon des critères techniques et de qualité, plutôt que de tout miser sur l'apparence. La finition est de bien meilleure qualité et ces appareils sont conçus pour durer. Les écrans sont souvent mat, afin d'éviter les reflets gênants, ce qui semble évident. Pour illustrer la confiance qu'ont les constructeurs dans ces produits, Toshiba offre une « double garantie » sur ses portables professionnels de la gamme « Tecra R950 ». En effet, en cas de problème matériel couvert par la garantie la première année, Toshiba s'engage à vous le réparer et EN PLUS de vous le rembourser. Ils peuvent se le permettre, ce qui n'est pas le cas de tout le monde...
- **Qu'implique une version 64bits de Windows ?** Les versions Windows 32bits ne gèrent que 3Gb de Ram au maximum. Avec la version 64 bits, vous pouvez gérer 4Gb et plus. La majorité des logiciels actuels ne fonctionnent toujours qu'en 32bits ce qui implique qu'ils ne sont pas capables d'utiliser une grande quantité de mémoire. De plus, **certains vieux logiciels ne fonctionnent plus sur les dernières versions de Windows, ainsi que certains anciens périphériques** (scanners, imprimantes) lorsque leurs constructeurs n'ont pas développé de pilote 64bits.
- **Et si je dois absolument faire fonctionner un vieux programme ?** Windows XP est maintenant obsolète et Microsoft a stoppé tout support le 8 avril 2014. La dernière possibilité consiste à opter pour la version professionnelle de Windows 7, qui nous permettra d'installer un Windows XP à l'intérieur de Windows 7. Cela s'appelle la virtualisation XP, disponible que sur les machines professionnelles. Cela reste toutefois une solution de dépannage. Windows 8.1 n'a aucun moyen d'émulation XP.
- **Puis-je transférer mes programmes depuis mon ancien PC ?** Non, il est impossible de copier un programme d'un PC à l'autre, il faut absolument l'installer depuis son CD original. C'est là qu'il est important de garder les boîtes des programmes que vous avez achetés, car sinon vous devrez le racheter.
- **Un service après-vente humain et compétent est essentiel.** Un ordinateur est un appareil complexe, qui nécessite un service après-vente compétent. Nycom informatique est là depuis 23 ans à Nyon, avec un atelier de réparation sur place. Les grandes enseignes ont un service après-vente exclusivement téléphonique et une seule mauvaise expérience vous convaincra rapidement de l'utilité d'avoir des gens directement sur place, prêts à vous aider et prendre soin de vos données. Nous pouvons sur demande également intervenir sur site.
- **Contrairement aux grandes surfaces, nous prenons soin de vos données.** Si vous faites réparer un PC sous garantie dans une grande surface, vous risquez de le récupérer entièrement reformaté. Les centres de réparations ne font pas de sentiments et n'hésitent pas à tout écraser si besoin. C'est pourquoi bien qu'ils n'aient pas acheté leur ordinateur chez nous, de nombreuses personnes font appel à nous.
- **Les photos et les vidéos stockées sur votre PC ne ralentissent pas votre système.** Il est donc inutile de les déplacer sur un disque externe. Copiez-les plutôt, pour en faire une sauvegarde.
- **Ne faites pas confiance à votre disque dur.** Les pannes sont courantes, c'est pourquoi il est indispensable de faire des sauvegardes régulièrement.
- **La durée de vie d'un bon PC fixe ou portable est de 5 ans environ.** Cela ne signifie pas qu'il ne fonctionnera plus passé ce délai, mais les logiciels seront alors tellement lourds que l'ordinateur paraîtra lent.
- **Recyclage des appareils** : lorsque vous achetez un appareil électronique en Suisse, vous payez une taxe de recyclage (SWICO). Lorsque vous aurez besoin de débarrasser du matériel, apportez-le simplement dans **n'importe quel magasin qui vend le même genre d'article**. Nous sommes tenus de le reprendre sans frais, et nous l'enverrons à la SWICO pour recyclage.